

Edition n° 32
Octobre 2014

AU SOMMAIRE :

Vie associative	
Portrait de Ariane, Cap Loup, Conférence Grand Duc	p.2
Colloque de Strasbourg, Fête du bleu	p.3
Naturalisme	
Opération à vos appareils photos	p.4
Rousserolles verderoles, Hirondelles	p.5
Militantisme / Protection	
Relâché rapaces, Statut animal	p.6
Action zone humide des Ruilliers	p.7
Nevada express suite, Aires protégés du Bafing	p.8
Centre de soins d'Aquila, Sauvetage de juillet	p.9
Vie professionnelle	
Salariés, Chauves-souris, ZH Chateaufort, URSSAF	p.10
Agenda	
Guide nature, Poésie, Recette du bannick	P.11
Agenda, Livres conseillés, Bulletin adhésion	p.12

EDITO

L'ambiance est morose ? La biodiversité gravement menacée ? Arrêtons de regarder le 20h00 et tournons les yeux vers les initiatives positives multiples et tellement plus énergisantes ! L'émergence rapide de l'économie sociale et solidaire n'est pas un miracle, des millions de personnes sont derrière ce mouvement et agissent localement à leur niveau pour un avenir positif.

Alors relevons nous les manches, un autre monde est possible ! Ce journal fourmille d'initiatives portées par des volontaires. De petits passages à mille traces lors de sorties nature ou stages ont pour effet de renforcer les passions, nourrir les projets et encourager à agir. Rejoignez-nous !

Un petit témoignage d'une « stagiaire » du dernier stage loup dans le Vercors.

« Je suis de retour de mon stage en Russie à l'association Lupus Laetus www.lupuslaetus.org, qui s'est bien déroulé. Il s'est avéré finalement qu'au lieu des loups le stage était très centré sur les ours, ce n'était pas plus mal, j'ai été ravie de découvrir l'espèce, bien que ma préférence va à Canis lupus ! En espérant que cela vous fera plaisir, je vous joins quelques photos des oursons orphelins en cours de réhabilitation que nous observions. Bien cordialement, et à très vite j'espère. » Aurélie Hendrick.



V.T.

Mille Traces - Rousset en Vercors - 26420 Saint Agnan en Vercors
Tel : 04 75 48 13 77
Email : contact@mille-traces.org
Site : www.mille-traces.org



PORTRAIT : ARIANE AMBROSINI

Bonjour à tous !

Mon nouveau statut d'administratrice de Mille Traces m'invite à vous présenter l'histoire de mon rapport à la nature.

A Strasbourg, mésanges bleues et charbonnières, merles, moineaux, tourterelles ou encore rouges-queues se succédaient sur mon balcon et ornaient ma cuisine sous les coups de crayon de ma mère.

De mon père m'est venue une définition de l'écologie : respecter la nature sans nécessairement chercher à la voir, tout en étant conscients que nous en sommes à la fois partie et responsables.

Au cours de mes études de droit, je décide de lier l'utile à l'agréable et de vouer mes compétences à la protection de la nature.

Le hasard m'a menée jusque dans la Drôme pour pratiquer le droit au sein de l'ASPAS.

Proche de Mille Traces tant en termes géographiques qu'éthiques, elle m'a permis de m'intéresser aux actions menées avec efficacité, conviction et modestie par l'équipe du Rousset.

C'est un honneur pour moi de prendre part au Conseil d'administration de Mille Traces, en espérant pouvoir apporter ma pierre à ce bel édifice.

Bien que citadine, je découvre avec plaisir les richesses de la Drôme, ce lieu qui voit se succéder, époque après époque, différentes raisons de résister et de s'indigner.

Il n'est pas meilleur endroit pour connaître et défendre notre nature que cette porte d'entrée du Vercors, ce lieu de recolonisation naturelle du loup, de réintroduction du vautour ou du bouquetin. Longue vie à Mille Traces et à ses membres !

A.A.



Encore un moment de partage passionnant ce 15 Août avec la famille Pascal qui nous a fait son show sur le Grand Duc. Bravo !

LE COLLECTIF CAP LOUP

En avril de cette année, Mille Traces s'est engagé avec d'autres associations de protection pour fonder CAP Loup, le « Collectif des Associations de Protection du Loup en France ».

Devant les mesures inacceptables prises actuellement qui placent le loup au rang d'une espèce chassable toute l'année – le comble pour une espèce censée être strictement protégée – Nous devons faire front commun et élargir la portée de notre résistance.

À la fin de cet été, 25 associations ont rejoint le collectif, permettant ainsi de montrer notre cohésion face aux atteintes lancées à la présence du loup dans notre pays.

Une pétition a été mise en place, disponible à cette adresse : <http://www.cap-loup.fr/la/petition> , réunissant plus de 45 000 signatures.

Ce n'est bien sûr pas suffisant et les mois qui arrivent risquent fort d'être difficiles pour le loup... mais nous sommes et resterons vigilants !

J.B. - J-M.O.





COLLOQUE A STRASBOURG

Dans le cadre du projet « Libre comme le loup », Mille Traces s'est déplacé pour un évènement à Strasbourg les 19 & 20 Avril 2014.

Nous avons été invité par les élèves de 1ère Bac Pro du Lycée Camille Schneider à Molsheim (67), organisateurs et porteurs d'un projet inspirant : la création et la gestion d'une mini-entreprise chargée de créer et distribuer un livre interactif sur le loup en Alsace.

Le Molodoï, salle de spectacle associative, a accueilli tout le week-end les stands des participants et une soirée concert, nous permettant ainsi de présenter notre association et le contenu pédagogique sur le thème du loup.

Le dimanche était consacré à une table ronde autour du document « Le loup 10 vérités à rétablir » diffusé par des éleveurs.

L'organisation impeccable aurait juste mérité plus de visiteurs.

Grand bravo à cette classe et à son enseignante pour cette initiative importante dans une région où le loup refait son apparition.

M.B.

LA FETE DU BLEU : EBOURIFFANTE !!!!

Nous étions installés dans un « stand » bien situé puisque sur le passage de la « foule ». Celle-ci fut modérée le samedi et intense le dimanche, en flot continu.

Il y avait : sur le côté en entrant une discrète table parlant du loup, puis un angle réservé aux missions Afrique avec puzzle, cartes et expo Afrique. Dans l'angle opposé, le très beau travail préparé par Justine sur les hirondelles et enfin surveillant la sortie du stand : les silhouettes en taille réelle des « rapaces nocturnes ». Au centre, une petite table supportait sollicitations, et petite boutique.

Cette situation privilégiée a permis de nombreuses visites sur l'exposition, de la plus rapide à la plus intéressée, avec questions, observations et admiration devant la multiplicité des actions de Mille Traces et la « richesse » de l'exposition !!

Pas mal de visiteurs avaient un questionnement pointu concernant leur environnement et étaient heureux de savoir la présence de spécialistes :

Comment agir dans la réfection d'une maison sans nuire aux chauves-souris déjà installées, questions sur les hirondelles

Comment reconnaître la morsure de prédateurs dans une pisciculture.

Bien sûr, il y a eu par deux fois la visite « d'anti-loups », cela était presque prévu, mais les échanges sont restés corrects bien qu'achamés et tendus. C'est avec stoïcisme et abnégation que Mickaël et Rénaud ont assurés l'atelier de fabrication d'appeaux avec un succès délirant, sous un soleil de plomb et supportant sans rien dire la voix tonitruante sortant du haut parleur posé au dessus de leur tête !!!

Il était me semble-t-il important de prendre une place dans cette manifestation régionale. Bravo à toute l'équipe ayant permis l'installation, le démontage et la tenue du stand pendant ces deux jours.

J.H.



OPERATION A VOS APPAREILS PHOTOS

Conjointement avec le CPIE Vercors, et en partenariat avec le PNRV, Mille Traces a organisé, ce printemps, une campagne participative de recensement d'espèces sur la commune de St Agnan en Vercors.

Le but de l'opération était d'impliquer la population pour effectuer un inventaire, via des photographies, d'espèces tant faunistiques que floristiques (à l'aide d'une fiche d'observation).

Les deux associations s'engageaient à déterminer l'ensemble des espèces photographiées. Afin de dynamiser la campagne, quatre sorties naturalistes gratuites ont été proposées : chauve-souris, orchidées, insectes et oiseaux.

L'enjeu étant d'animer de manière ludique la venue de la future « Maison de la biodiversité » à St Agnan en Vercors.

Nous avons reçu une centaine de clichés, pour la plupart venant d'adhérents ou sympathisants de mille traces (merci à eux !).

Le CPIE Vercors à assuré le montage de toutes ces photos pour une projection lors de la fête du bleu (9 août 2014 à St Agnan en Vercors).



L.S.



ROUSSEROLLE VERDEROLE (poursuite de l'étude)

Cette année, le suivi de la Rousserolle Verderolle le long de la Vernaison a débuté à la fin du mois de Mai, dès que le premier chant fut entendu sur le secteur de Chabotte, près de St-Agnan en Vercors; zone très favorable et reconnue, depuis 3 années, comme abritant plusieurs couples nicheurs. L'inventaire a été réalisé au départ de ce secteur en direction du Sud et jusqu'au hameau de Rousset.



Toutes les zones potentiellement favorables à cette espèce (composées de reines des prés, orties, pétasites et ponctuées de saules) ont été prospectées. Et c'est ainsi que 4 nouveaux sites ont pu être répertoriés avec présence de plusieurs Rousserolles Verderolles (chant et/ou contact visuel).

La saison prochaine, il serait intéressant de poursuivre l'étude en se « focalisant » sur toutes les zones inventoriées (7 au total) afin d'estimer, sur chacune d'elles, le nombre de couples nicheurs (notamment pendant la période de nourrissage des jeunes en juillet).
Avis aux volontaires !

Merci à Justine, stagiaire « Hirondelles » de Mille Traces, à Lorène et à Sophie, ainsi qu'à François du groupe LPO Royans, qui ont participé à cet inventaire; et merci à Ernest de Grâne, Jacques, Sylvie et Véronique d'avoir participé à la sortie « écoute du chant de la Rousserolle ».

E.L.M.



**CAMPAGNE DE RESENCEMENT DES HIRONDELLES :
RESULTATS**

Nous souhaitons remercier particulièrement les personnes ayant répondu à l'enquête et à toutes celles ayant participer de près ou de loin à la campagne.

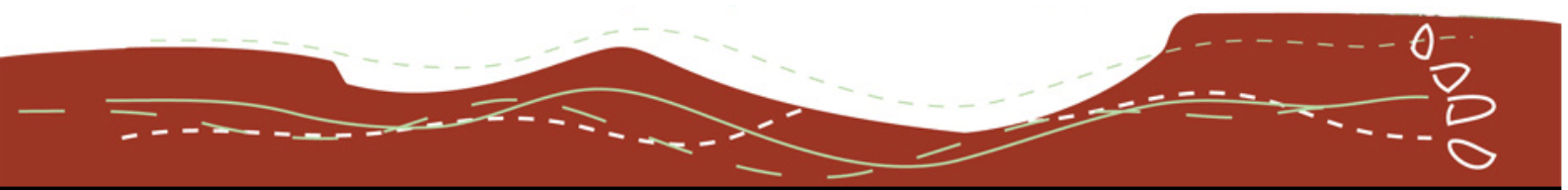
Ce projet a pu avoir lieu grâce à l'énergie de Justine Cochard, notre « stagiaire hirondelle », qui a su se mobiliser pour l'occasion, et le soutien de la Fondation Nature et Découvertes.
www.fondation-natureetdecouvertes.com

Les résultats complets peuvent être consultés sur note site à la rubrique « actions de protection en France »

Le recensement a été effectué sur le territoire des 5 villages du canton la chapelle en Vercors, soit (30km du nord au sud, 15km d'est en Ouest) où habite environ 2000 habitants.

Résultats globaux :
266 hirondelles rustiques nicheuses
164 hirondelle de fenêtre nicheuses

J.C.





SAINT-AGNAN-EN-VERCORS

Trois rapaces nocturnes relâchés dans la nature

DL
18-8-14

À Saint-Agnan-en-Vercors, jeudi dernier à 20 h 30, avec l'association Mille Traces et en présence de Michel Phisel du Centre de soins Aquila (Hautes Alpes) appartenant à l'union nationale des centres de sauvegarde de la faune sauvage (UNCS), un lâcher de rapaces nocturnes (1 hibou moyen duc et 2 chouettes hulottes) s'est déroulé entre les hameaux Les Faures et les Chaberts.

Ces oiseaux ont été soignés au centre de soins Aquila au printemps et après une période de convalescence et une adaptation au vol, ils ont retrouvé la liberté au pied de la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors.

Ce moment d'émotion partagé entre amoureux de la

nature et naturalistes a permis de sensibiliser le public au rôle important des rapaces nocturnes sur la biodiversité.

Pour tout renseignement, contacter l'association Mille Traces : 04 75 48 13 77



Un public nombreux pour assister au lâcher de hiboux

10 26D

LDL26DGE110

Des petits gestes qui permettent de garder le moral face à la destruction généralisée de la faune sauvage sur notre planète. Pensons globalement, agissons localement !

QUAND LE DROIT REJOINT (ENFIN) L'ETHOLOGIE

L'animal vu par le prisme du droit n'est pas considéré comme une entité vivante, sociale, intelligente ou encore consciente mais est appréhendé dans son rapport qu'il entretient avec l'homme. Cette vision divise en deux catégories les animaux : domestiques et sauvages.

Quand les premiers sont considérés comme des biens meubles appropriables, et tendent à devenir des « êtres doués de sensibilité » par le biais d'une loi en discussion, les seconds sont considérés comme des res nullius, c'est-à-dire des choses sans maître qui appartiennent au premier qui s'en empare (un chasseur par exemple). Ces derniers sont cependant appréhendés en fonction de l'état de leurs populations : une espèce en danger d'extinction sera protégée, une espèce bien répandue sera chassée voire « nuisible », bien que nous trouvions des espèces aux populations fragiles et, malgré tout, chassées, comme les téttras.

Le code pénal punit le fait de blesser, tuer, ou d'infliger des mauvais traitements ou sévices graves à un animal, mais seulement s'il est domestique, apprivoisé ou tenu en captivité. Depuis quelques mois, l'idée que les animaux sauvages sont aussi des êtres sensibles à la souffrance vient s'immiscer dans les lignes de nos lois. Un amendement vient en effet d'être adopté par notre législateur en vue d'étendre les dispositions condamnant ces maltraitances aux animaux sauvages.

Le droit se met enfin à jour des connaissances éthologiques !

A.A.

00000

ACTION ZONE HUMIDE DES RUILLIERS : les chantiers crapauds

Début d'année 2014, Mille Traces décide de reprendre le comptage des crapauds de la zone des Ruilliers pour recenser l'espèce et faire un bilan après 10 années de chantier.

Seulement... la veille des travaux prévus le samedi 29 mars 2014, le propriétaire du terrain interdit à Mille Traces l'accès à la parcelle alors que jusqu'à présent cela ne lui avait posé aucun problème. Le chantier s'est donc arrêté. Avec pour l'instant aucune ouverture. Des bénévoles ont passé des nuits humides à faire traverser des crapauds par dizaine...

S.T. - J.L.



ACTION ZONE HUMIDE DES RUILLIERS : la mare des ruilliers

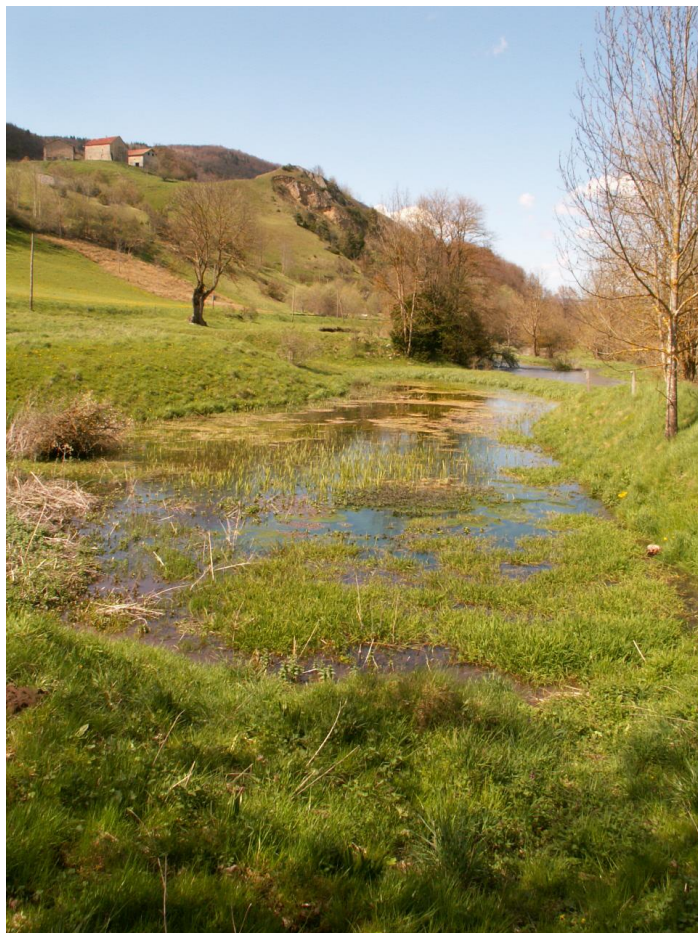
Suite au travail de suivi du site depuis 2010, au cours de l'automne 2013, Mille Traces prévoit un chantier de restauration de la mare (débarrasser la mare du rubanier rameux envahissant) et la pose d'une clôture pour éviter aux vaches d'y accéder. Le nettoyage aura bien lieu mais la pose de la clôture n'est pas autorisée par l'agriculteur qui a le fermage sur cette parcelle.

Mille Traces adresse un courrier à la Mairie de St Agnan (propriétaire) lui demandant de se positionner sur ce projet afin de continuer le chantier.

La situation paraît embarrassante pour la Mairie qui répond qu'elle est tout à fait consciente de l'intérêt des zones humides mais aussi des contraintes agricoles sur la vallée de la Vernaison. Elle fait suivre le dossier à la CCV (Communauté de Communes du Vercors) qui porte la compétence du « contrat rivière » pour le compte de la commune et précise que dans le cadre de la Loi sur l'Eau, un travail de concertation doit être effectué entre la commune, le Parc, la CCV, agriculteurs et associations de protection.

D'après les dernières nouvelles de la Mairie, un groupe de travail va démarrer en septembre. A suivre.

S.T. - J.L.



LA MISSION « NEVADA-EXPRESS ». (SUITE)

L'équipe du départ s'est donc modifiée à Bamako : Guillaume et Chantal sont revenus en France pour leur travail, Gilles et Jorg sont arrivés pour l'inventaire en brousse avec François et Jacqueline.

Notre équipe de 4 a alors été encadrée par 2 forestiers maliens armés et un chauffeur.

Pendant le début de «l'aventure » notre ami Bourama Niagaté est aussi venu pour aider à mettre en route le travail d'inventaire. Dans tous les villages l'accueil a toujours été chaleureux et agréable.

A Foré, premier village de la liste nous avons, outre l'inventaire, une autre mission : nous devions poser du matériel pour installer un jardin d'enfants. Ce fût très joyeux. Deux femmes du village se sont chargées de gérer le tout et de mettre en place cet accueil préscolaire avec une démarche vraiment pédagogique.

Il est à noter que dans chaque village les femmes avaient de nombreuses doléances auxquelles hélas nous n'avons pu répondre que par des conseils ou des marches à suivre avec leur administration ...

Pour l'inventaire lui-même, Jorg en bon connaisseur des rencontres en Afrique a mené, avec finesse et diplomatie, ses approches avec les chefs de village et les chasseurs. Les retours ont été faciles et intéressants.

Ce fut un voyage riche en rencontres, en découverte, sur le plan humain, de la vie actuelle dans de tous petits villages de brousse, sans électricité, sans eau, sans ressources... mais avec le téléphone portable !

J.H.

ENQUETE PRELIMINAIRE, PARTIELLE SUR L'ETAT DE LA GRANDE ET MOYENNE FAUNE DES AIRES PROTEGEES DU BAFING

Depuis plusieurs années, Mille Traces soutient des aires protégées de différents pays d'Afrique de l'Ouest par un apport de matériel. Ce partenariat a débuté au Mali et ce pays a toujours été un de nos points focaux de nos activités. Des liens étroits se sont fait ainsi entre Mille Traces et l'ONG malienne (AMEPANE).

Afin d'aller plus loin les deux associations en étroite coopération avec les services de la Direction National des Eaux et Forêts (DNEF) du Mali ont démarré un programme d'inventaires faunistiques dans les aires protégées de la zone Bafing - Falémé concernées par le projet de création de l'Aire Protégée Transfrontalière Bafing - Falémé (APTBF).

Les éléments ci dessous sont extraits du bilan synthétique du premier volet de ce programme, effectuée par une mission conjointe de Mille Traces, de l'AMEPANE et de la DNEF du Mali en décembre 2013. Le bilan complet à consulter sur notre site internet [Actions à l'international | Association Mille Traces](#)

Concernant l'état de conservation de la faune dans la zone d'étude, seules trois espèces de la zone d'étude peuvent être considérées comme étant en « **très bon** » état de conservation. Il s'agit des trois primates, le Patas, le Babouin de Guinée et le Callitriche. Pour le Phacochère, les deux espèces de Varans et le Python de Séba, l'état de conservation est évalué comme « **bon** ».

Pour onze espèces l'état de conservation est évalué comme étant « **moyen** ». Parmi ces espèces figurent notamment le Chimpanzé, espèce présentant un enjeu réglementaire et patrimonial (au niveau national et international) important. Y figurent également les deux Céphalophes et le Guib harnaché, ainsi le Léopard et Lion.

L'état de conservation est « **défavorable** » pour l'Hippotrague et l'Ourébi, le Crocodile nain et le Crocodile à long museau et le Chacal doré.

Les populations de Buffle, Cobe Défassa et Redunca sont dans un état de conservation « **très défavorable** ». De même les deux espèces de Hyènes.

Enfin, l'état de conservation est évalué à « **extrêmement défavorable** » pour le Cobe de Buffon et l'Eland de Derby, ainsi que le Lycaon. Pour ces trois espèces le risque d'extinction dans la zone, si ce n'est pas déjà le cas, paraît imminent.



J.S.



MILLE TRACES INTERVIENT AU CENTRE DE SOINS FAUNE SAUVAGE AQUILA

Situé presque à la rencontre des Hautes Alpes, des Alpes de Haute Provence et de la Drôme, le centre récupère, soigne et relâche les animaux sauvages en détresse.

Très régulièrement, Mille Traces et ses militants se chargent d'acheminer au centre un renard (tapé par une voiture), un blaireau (tombé dans un trou), un épervier (à l'aile brisée), etc. Là, Michel Phisel, soigneur bénévole permanent, fait des miracles et une fois guéris, les animaux sont remis dans la nature.



Savez-vous que l'hiver il neige... et tant de neige qu'une grande volière s'est affaissée, inutilisable ! En deux jours, l'équipe Mille Traces a dégagé le site, remonté les arceaux, rassemblé les grillages et réparé les portes.

Merci à Jacky, Guillaume, Mickael, François et Jean Marie pour la réalisation de ce chantier donnant ainsi à Michel Phisel la possibilité de placer de nouveau dans cette volière toute neuve des rapaces en convalescence.

M.B.

SAUVETAGES DE JUILLET !

Justine et Lorène faisaient leur tournée « recensement des hirondelles » lorsqu'elles ont trouvé une tortue typée Hermann sur la route du côté de Vassieux !

Renseignements pris à Gonfaron (centre de sauvegarde des tortues), il s'agit d'un hybride qu'il ne faut pas relâcher dans la nature. L'animal a été confié au bon soins de Justin qui possède déjà des « animaux exotiques » à Saint Agnan.

La mauvaise météo du mois nous a aussi apporté deux jeunes faucons crécerelles en perte. L'un n'a pas survécu à son hypothermie, l'autre a pu repartir une fois ragillard.

V.T.



POINT SUR LES SALARIES

Pour l'été nous avons recruté Christophe en juillet sur le dernier volet du diagnostic des placettes Tétras lyre, sur la réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors.

Laure et Christine travaillent toujours à temps très partiel pour la comptabilité et la communication.

Jean-Marie à mi-temps a assuré des animations en juillet et Août, et Véronique est à mi-temps jusqu'à fin septembre.

Les décisions d'embauche en CDI annualisés (pour réduire les coûts de gestion) attendent une meilleure visibilité pour l'année à venir.

V.T.

OUVERTURE DE LA ZONE HUMIDE DE CHATEAUVERT



Le projet d'interprétation pour la zone humide de Châteauvert est bouclé.

Il a donné lieu à la réalisation de :

- 4 panneaux d'information
- 6 bornes insectes et pollinisateurs
- 1 borne jeu cubes à tourner (libellules, vertébrés et oiseaux)
- 1 borne jeu arbres
- 2 malles pédagogiques à disposition des associations et enseignants de Valence.

Une partie des installations est en accès libre depuis le Parc de Châteauvert. Des visites sont organisées par Valence Ville d'Art et d'histoire et l'association Biodiversité au fil de l'eau.

V.T.

CAMPAGNE PEDAGOGIQUE « LES CHAUVES-SOURIS : AMBASSADRICES DE LA BIODIVERSITE DROMOISE »

La LPO Drôme, organisatrice de cette campagne pédagogique à destination de collèges Drômois, a fait appel à Mille Traces pour travailler en binôme sur le collège de l'Europe de Bourg de Péage.

2 classes de 4^{ème} ont profité chacune de 4 séances en salle et sur le terrain pour découvrir ces drôles de créatures.

Une belle expérience qui nous a permis de travailler de façon approfondie sur des animations sur le sujet.



V.T.

CONTROLE URSSAF

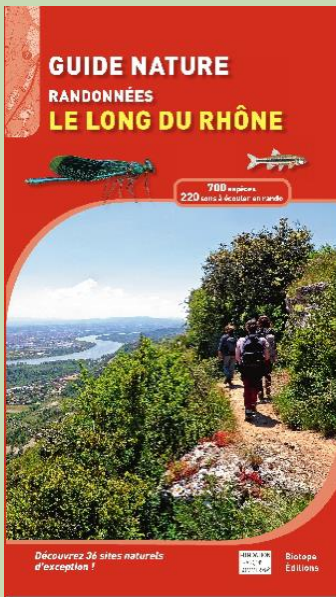
Pour la deuxième fois dans la vie de Mille Traces nous avons fait l'objet d'un contrôle Urssaf.

Le premier portait sur l'année 2007 et a donné lieu au reversement d'un trop perçu par l'URSSAF de plus de 700 euros qui a compensé les frais de réalisation du dossier.

Le dernier dont nous venons d'avoir le résultat, portait sur l'année 2012. Il a conclu que nous sommes en règle avec l'administration et cette fois ci nous n'avons rien perçu. L'opération nous a coûté plus de 500 euros de frais de préparation de dossier par le cabinet qui s'occupe de nos déclarations sociales plus pas mal de temps et de photocopies de la part de Christine.

Des frais dont on se serait passés et qui pourraient « couler » des toute petites structures... N'y a t'il pas d'autres « cibles » en France pour redresser le budget de l'état ?

V.T.



20 BALADES INCONTOURNABLES POUR LES AMOUREUX DE LA NATURE !

Un joli bébé est né ! Il s'agit d'un ouvrage édité par Biotope, auquel Mille Traces à contribué en co-auteur. Nous en sommes fiers et vous le recommandons vivement !

Premier guide entièrement dédié à la Nature. Il propose de découvrir 20 randonnées sur sites Natura 2000 et 36 sites naturels d'exception le long du Rhône. On y découvre plus de 700 espèces d'animaux sauvages, d'insectes, de fleurs... Des QR codes sont associés aux itinéraires et permettent aux randonneurs d'entendre le chant des oiseaux et le cri des animaux. Les parcours sont très illustrés. Le circuit est présenté sur un fond cartographique IGN d'une grande précision.

ISBN : 978-2-366620-53-5

Prix : 24,50 €

Si vous achetez ce livre à Mille Traces vous lui faite profiter de la remise éditeur !!

V.T.

POESIE

Quand je repars dès les premiers jours du printemps sur les sentiers de mon Diois,
Quand je reconnais chaque arbre et chaque fleur qui s'attachent à moi depuis mon enfance,
Quand les odeurs connues se rappellent à mon souvenir,
Quand je m'arrête pour contempler les montagnes et les hauts plateaux qui m'entourent,
Je me dis : merci la vie, je suis encore là, me revoilà chez moi".

M.S.

RECETTE : LE BANNICK

Le dernier Mille Traces info (n° 31 de mai 2014), et plus particulièrement l'édito de Mickaël Brangeon, a du vous mettre « en appétit ». Je ne parle pas de ses propos et de la présentation des Gaulois du Vercors mais de la photo prise au cours d'un bivouac sur le terrain et de la belle galette qu'il venait de préparer. Cette galette appelée bannick est une recette d'origine amérindienne que Mickaël se fait cuire souvent pour ses repas en forêt.

Pour 1 personne :

- 1 tasse de farine tout usage
- 1 c.à thé de levure chimique
- 1/4 c.à thé de sel
- 3 c.à soupe de margarine
- 1/2 tasse d'eau



Mélanger avec suffisamment d'eau pour que la pate soit malléable (environ 1/2 tasse).

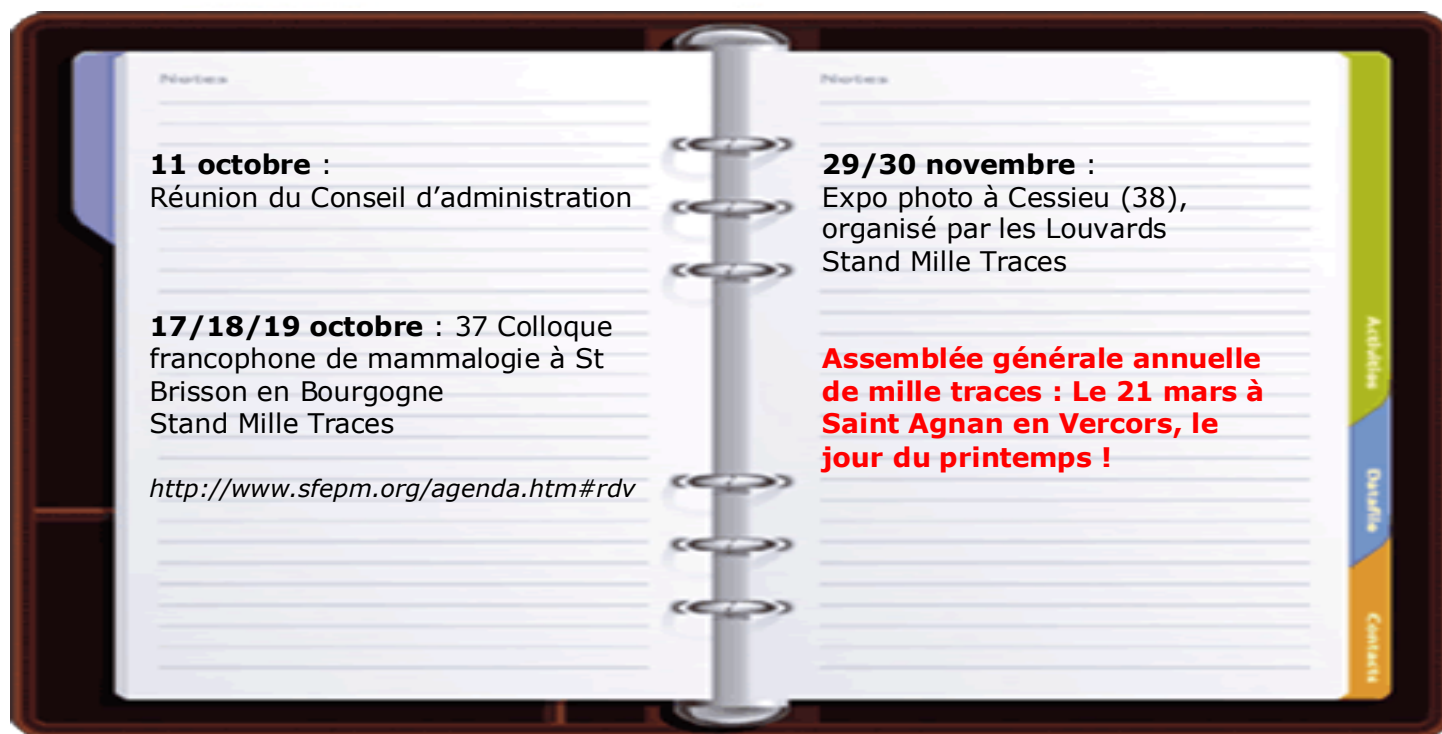
Faire une galette de 2,5 cm maximum d'épaisseur, saupoudrez un peu de farine sur les 2 faces pour une manipulation plus aisée (ca colle).

Chauffer et graisser une poêle, mettre à cuire jusqu'à dorer le premier côté (une croute doit se former), retourner pour cuire l'autre face.

Lorsque celle ci se colore joliment en brun, retourner encore quelques fois la galette pour finir la cuisson. La résonance du pain donne une bonne idée de l'état de cuisson.

Temps moyen de cuisson : 15 minutes.

S.T.



LECTURES CONSEILLÉES

Par Monique :

La Souille de Franz-Olivier Giesbert - roman tout à fait en lien avec la nature.

Par Jean-Marie :

Le Tigre. Une histoire de survie dans la taïga. Par John Vaillant. En savoir plus sur : <http://www.telerama.fr/livres/le-tigre-une-histoire-de-survie-dans-la-taiga,83450.php>

NOUS REMERCIONS CHALEUREUSEMENT TOUTES LES PERSONNES QUI ON CONTRIBUE A LA REALISATION DE CE JOURNAL ASSOCIATIF :

La mise en page : Emmanuelle Touret

Les auteurs : Ariane Ambrosini, Mickaël Brangeon, Jean-Marie Ouary, Jacqueline Hache, Laure Sabourin, Evelyne Le Moigne, Justine Cochard, Sylvie Thirion, Jacques L'huillier, Jorg Schleicher, Véronique Thiery et Monique Sylvestre

bulletin d'adhésion

à compléter et à retourner avec votre règlement

NOM:
 Prénom:
 Adresse:
 Tél:
 Email:

- Adhésion famille 26 €
- Adhésion simple 15 €
- Adhésion collectivité 36 €
- Don:

Trouvez, ci-joint, mon règlement de euros (chèque libellé à l'ordre de Mille-Traces)
 Date et signature:

Signature des parents pour les enfants mineurs:



Avant qu'il ne soit trop tard, engageons-nous pour la sauvegarde de notre planète

L'adhésion à l'Association Mille-Traces fait bénéficier d'une assurance qui garantit les risques matériels, corporels, et responsabilité civile au cours de mes activités avec l'association

